



Chers parents

Vous l'attendiez, la voici, l'organisation de la rentrée pour le collège. Après de nombreuses communications des autorités, nous sommes en mesure de vous donner les précisions que vous attendez.

La règle mise en place par le protocole sanitaire est simple :

Tous les élèves doivent être présents chaque jour dans l'établissement, la distanciation physique est recommandée dans la limite des possibilités propres à chaque établissement, l'accueil de tous étant prioritaire. Les gestes barrières sont plus que jamais d'actualité.

En revanche, le port du masque est obligatoire, aussi bien en intérieur qu'en extérieur, pour tout collégien ou lycéen, ainsi que pour tout adulte. Le masque pourra simplement être retiré au moment du repas (lorsque l'élève est assis devant son plateau).

Concrètement à Montalembert :

- **Chaque élève doit venir avec son masque sur lui plus un masque de rechange** (il est demandé de changer de masque toutes les 4h environ). Cette mesure est en cohérence avec les exigences des déplacements dans notre département ; nous vous rappelons que les masques sont de la responsabilité des familles.
- Il est également de la **responsabilité des familles de sensibiliser les jeunes à leur comportement à l'extérieur de l'établissement**. Nous ne pouvons pas déployer de personnel sur les trottoirs du boulevard Gambetta ou de la rue Plisson par exemple. L'obligation d'y porter le masque et de respecter la distanciation physique y est cependant d'actualité.
- Nous fournissons du savon dans les toilettes et du gel hydro-alcoolique en cas de besoin, **il est demandé que chaque élève dispose de son propre flacon de gel hydro-alcoolique fourni par la famille**.
- Nous avons organisé les déplacements d'élèves pour limiter au maximum les croisements ou brassages de groupe, les élèves devront impérativement respecter les indications en ce sens.
- Les élèves doivent avoir leur propre matériel scolaire, le prêt d'un élève à l'autre étant déconseillé.
- Pour la restauration : vous aurez connaissance mardi de l'emploi du temps de votre enfant. Vous devrez rendre le mercredi votre choix pour la restauration . quelques éléments pour éclairer ce choix :
 - La distanciation physique ne pourra pas être mise en place totalement, sinon nous devrions étaler les repas de 11h à 15h. Nous veillerons à cette distanciation dans les files d'attente, mais ne pouvons réduire de moitié la capacité d'accueil de notre restaurant.
 - La décision que vous prendrez en remplissant la fiche repas vous engagera jusqu'aux vacances de la Toussaint, vous aurez la possibilité si vous le souhaitez de changer votre choix pour la rentrée de novembre en vous adressant aux responsables de niveau. Nous avons pris cette décision pour permettre une meilleure adaptation aux événements éventuels de l'année.

- N'hésitez pas, si vous en avez la possibilité, de permettre à vos enfants de rentrer déjeuner à votre domicile, ce qui pourra leur permettre une pause dans le port du masque....
 - Ceux qui déjeuneront à Montalembert devront se laver les mains (ou utiliser leur gel) après le passage du badge, et devront également déjeuner par groupe classe.
- Nous vous invitons à lire attentivement le document joint, issu de l'Education Nationale, et en particulier, si votre enfant se sent fiévreux le matin, de vérifier sa température (pas d'école si la température est supérieure à 38°)

Pour la rentrée :

Nous accueillerons votre enfant le mardi 1^{er} septembre dans la cour du collège aux horaires prévus :

Niveau	Horaire accueil	Ouverture grille établissement
3 ^{ème}	8h30	8h20
4 ^{ème}	9h15	9h05
5 ^{ème}	10h	9h50
6 ^{ème}	10h 45	10h35

Seuls les 6èmes peuvent entrer accompagnés dans l'établissement, et ce avec un seul parent. Les parents présents seront accueillis par l'APEL (Association de Parents d'Elèves).

Les élèves seront pris en charge pendant 1h 30 à 2h, ils recevront leurs livres (prévoir un sac pour rapporter l'ensemble des livres) ; ils feront connaissance avec leur professeur principal et repartiront avec leur carnet de liaison, leur emploi du temps, et divers documents administratifs.

Les cours démarreront normalement dès mercredi matin.

Nous vous adresserons pendant la semaine les indications pour les réunions de parents, celles-ci seront organisées selon des modalités particulières mais les dates restent les mêmes (cf. circulaire de rentrée consultable sur le site de l'établissement, www.institut-montalembert.org)

Nous savons que cette rentrée aura une saveur toute particulière, sachez que nous sommes heureux et impatients de retrouver vos enfants et que chacun aura à cœur de communiquer par le regard et par l'écoute attentive de l'autre. Soyez assurés de notre dévouement, et de notre disponibilité.

Bien cordialement

Brigitte Bernou

Chef d'établissement